

Document

TVA sociale: sans doute pas un euro de plus sur les feuilles de paie

(AFP)

18 janvier 2012

Nicolas Sarkozy a avancé prudemment ses pions mercredi sur son projet controversé de TVA sociale mais selon plusieurs organisations patronales et syndicale, la solution qui tiendrait la corde n'aurait aucun impact sur le montant des salaires, au bas des feuilles de paie.

Si les charges patronales seraient allégées et rebasculées sur la TVA dans l'espoir de relancer la compétitivité des entreprises françaises et de redonner des couleurs à l'emploi, les charges salariales resteraient inchangées et, par voie de conséquence, le montant des salaires net ne varierait pas d'un euro.

A ce stade, il n'est pas *"prévu d'augmentation de salaire net à travers une baisse des cotisations salariales"*, a confirmé noir sur blanc la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) à l'issue d'un *"sommet de crise"* qui réunissait le gotha des partenaires sociaux à l'Elysée.

Tout reste cependant suspendu aux arbitrages du chef de l'Etat qui entend s'adresser aux Français à la fin du mois. Dans l'immédiat, Nicolas Sarkozy a simplement indiqué avoir *"entendu"* l'avis des organisations syndicales sur *"le financement de la protection sociale"*.

D'ici là aussi, François Fillon prendra son bâton de pèlerin pour tenter de rallier les parlementaires de la majorité. Certains se font tirer l'oreille comme Lionnel Luca, le député (UMP) des Alpes-Maritimes qui a estimé que *"chaque point de TVA en plus sera un point en moins pour les députés"* aux législatives de juin.

Après quatre heures de discussions, la présidente du Medef Laurence Parisot avait été la première à évoquer une TVA sociale assise sur l'allègement des seules charges patronales qui financent la branche famille de la sécurité sociale.

Le président a indiqué que l'autre solution -un allègement simultané des charges patronales mais aussi salariales- n'était pas celle *"qu'il privilégiait"*, a déclaré la patronne des patrons sur le perron de l'Elysée.

"Nous avons l'impression que nous nous orientons vers une décision qui fera purement et simplement droit aux demandes patronales", a également avancé le numéro un de la CFE CGC, Bernard Van Craeynest.

Selon Frédéric Gonand, ancien membre du cabinet de Christine Lagarde à Bercy et professeur d'économie associé à Paris-Dauphine, les cotisations *"famille"* des employeurs représentent une trentaine de milliards d'euros annuels.

Comme il ne serait pas question de transférer l'intégralité de ces cotisations patronales sur la TVA, lui-même retient l'hypothèse d'une réduction de moitié. Selon ses calculs, cela *"reviendrait à augmenter l'ensemble des taux de TVA, réduits et normal, d'environ 1,5 point en moyenne"*.

Citant des sources gouvernementales, Les Echos ont affirmé mercredi que l'allègement des charges pourraient porter sur les salaires compris entre 1,6 et 2 fois le Smic, afin de cibler les secteurs industriels exposés à la concurrence internationale.

Les syndicats sont sur une tout autre ligne. Bernard Thibault (CGT) a dressé un "*constat de désaccord*" avec l'Elysée tandis que François Chérèque prévenait que "*la CFDT n'acceptera pas une hausse de la TVA qui n'aura rien de sociale*".

Tous dénoncent une atteinte au pouvoir d'achat des salariés, souci partagé par certains employeurs. "*Le pouvoir d'achat de nos compatriotes, c'est le chiffre d'affaires de l'artisanat*", a observé Jean Lardin, le président de l'Union professionnelles artisanale (UPA).

Nombre d'économistes mettent en garde aussi contre une augmentation des prix alors que la consommation est le principal moteur de la croissance en France et que l'Insee prévoit déjà une "*brève période*" de récession fin 2011, début 2012.